



Séminaire

# Ouvroir de Droit Potentiel (OuDroPo,,) Atelier de créativité juridique

Organisé par :

Prof. Alexandre FLÜCKIGER (Université de Genève)  
Prof. Emmanuel JEULAND (Université de Paris Panthéon-Sorbonne)

Il s'agit d'employer, dans le domaine du droit, les techniques de contraintes créatives propres à l'OuLiPo (**Ouvroir de littérature potentielle**) dont Raymond Queneau, Marcel Duchamp, Italo Calvino, Georges Perec ou Hervé le Tellier sont d'illustres représentants.

On imaginera ainsi, en deux journées immersives, du **droit potentiel**, disponible pour toute personne qui voudra s'en emparer, basé sur l'utilisation de **différentes contraintes créatives**.

La démarche propose une respiration pour mieux **libérer le travail d'écriture** par des exercices aussi ludiques, inventifs qu'innovants. Elle offre la possibilité de desserrer quelque peu le carcan positiviste - dont on ne saurait nier le caractère structurant - mais qui, poussé à l'extrême, conduit à un certain dessèchement de la pensée.

La première expérience de stage doctoral oudropien à Genève en août 2021 a été passionnante et les doctorantes et doctorants qui se sont prêtés au jeu ont été ravis. Ils en sont sortis, ont-ils dit, **revigorés** pour leurs travaux de rédaction et de recherche.

L'OuDroPo,, est né en 2013, dans le cadre de l'**école doctorale de Paris Panthéon-Sorbonne**, sous l'égide du Prof. Emmanuel Jeuland (<https://www.oudropo.com>).

**Lieu** : Villa Boninchi, Corsier (Genève)

**Dates** : 22 et 23 août 2022

**Inscription pour les doctorant-e-s CUSO** :

<https://www.cuso.ch/activity/?p=3370&uid=6276>

**Inscription pour les autres participant-e-s** : par email à

Rocchina.Perillo@unige.ch

**Délai** : 15 juin 2022

**Nombre de places** : 15

**Infos** : Séminaire en résidence (nuitée incluse pour les personnes non domiciliées à Genève).

**Intervenant-e-s** : Prof. Valérie-Laure BENABOU, Université d'Aix-Marseille ; Me Jean BERNARDOT ; Nathalie DION, Université d'Orléans ; Alicia MÂZOUZ, Université catholique de Lille.; Prof. Gaële GIDROL-MISTRAL, Université de Montréal/ Prof. Frédéric MARTIN, Université Paris-Est Créteil / Prof. Hélène THOMAS, Université d'Aix-Marseille/ Prof. Marc BERNARDOT, Université d'Aix-Marseille.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE DROIT**  
Centre d'étude, de technique  
et d'évaluation législatives